



Pays de la Loire
- Deux-Sèvres



TraviBov : un outil de diagnostic et de références



TraviBov est un outil de diagnostic permettant de quantifier des temps de travail en heures par vêlage et par an. Ce document propose des références chiffrées et des pistes d'amélioration à aborder avec l'éleveur.

TRAVIBOV : UN DIAGNOSTIC TRAVAIL ATELIER BOVIN VIANDE

TraviBov permet de quantifier le travail d'astreinte qui comprend :

- l'alimentation (nettoyage des auges, abreuvoirs, bâche du silo, chargement, distribution, changement de pâture),
- la gestion de la litière (préparation de la botte, paillage, raclage, curage, manipulation des barrières, du fumier),
- la surveillance et soins des animaux (reproduction, vêlages, pesées, traitements collectif, surveillance au pâturage). On qualifie de surveillance le temps spécifique réservé à cette tâche. Ainsi, la surveillance réalisée en même temps que l'alimentation n'est pas prise en compte.

L'estimation du temps est basée sur les déclarations de l'éleveur. Elle repose sur le déroulé d'une journée type par période (hivernage et pâturage). Ces temps de travaux sont comptabilisés en lien avec la conduite, l'organisation et les équipements utilisés.

Les travailleurs comptabilisés sont : les chefs d'exploitation, les salariés et les bénévoles intervenants sur l'élevage. Pour compléter les données travail, les performances techniques de l'élevage, l'intervalle vêlage-vêlage (IVV) et la mortalité des veaux sont notés.

DES ECARTS IMPORTANTS TOUS SYSTEMES CONFONDUS, DES COHERENCES DE FONCTIONNEMENT A DEGAGER

On observe une grande variabilité du temps passé par vache et par an. Cette variabilité est donc source de marche de progrès. Par ailleurs, un temps moyen peut cacher une diversité de pratiques : un éleveur peut gagner du temps sur une tâche et être moins efficace sur une autre.

Tableau 1 : Temps passé pour le troupeau bovin

Temps passé (en heure/vêlage/an)	20 % inférieur	Moyenne	20 % supérieur
Temps total	11h35	19h35	29h35
dont alimentation	4h00	7h35	12h00
dont litière	2h25	3h25	3h40
dont surveillance	4h10	7h05	11h00

Ce tableau présente un temps de travail annuel moyen. Il est exprimé en heures par vache et par an. Il ne correspond pas au temps de travail journalier, ou hebdomadaire.

Ce tableau vous présente les écarts pour chacune des activités. Il permet de situer les éleveurs et indique les thématiques où les marges de manœuvre sont les plus importantes. Les éleveurs travaillant le moins se caractérisent par :

- l'efficacité au travail est une préoccupation pour un tiers des éleveurs alors qu'elle est inexiste dans le groupe 20 % supérieur,
- une d'exploitation plus grande (+ 47 vaches et + 65 hectares par exploitation, soit + 20 vaches et + 22 ha en plus par travailleur),
- un **temps de travail d'astreinte journalier par travailleur** en période hivernale de 3h50 contre 6h20 pour ceux passant plus de temps,
- plus de vêlages groupés (sur 3 mois maximum) : un quart des élevages dans le groupe 20 % inférieur contre 13 % dans le groupe passant le plus de temps,
- autant de types de fourrages distribués mais avec des équipements différents : 55 % de mélangeuses contre 18 %,
- plus d'animaux par bâtiment : 59 UGB contre 43,
- les résultats de reproduction ne sont pas dégradés malgré un temps de travail plus faible et une taille de troupeau plus importante. L'IVV est plus faible pour les multipares (6 jours) et les primipares (13 jours), et la mortalité est stable (-0,6 %).

L'approche « travail » peut se faire poste par poste, mais il est nécessaire de garder une cohérence globale entre la conduite du cheptel, l'alimentation, le matériel, les bâtiments.

La réalisation d'un diagnostic nécessite en amont de bien comprendre le projet de l'éleveur avant d'étudier les pistes de progrès.

LES PISTES D'AMELIORATION

La recherche d'efficacité passe par la rigueur des éleveurs d'une part, dans la conduite du troupeau (notamment la reproduction) et d'autre part, dans l'organisation du travail (notamment dans le nombre de passage devant l'auge). En effet, les exploitants qui passent le moins de temps citent en premier « l'efficacité ». « Se faire plaisir » est la première motivation pour les éleveurs qui passent le plus de temps.

Conduite du troupeau

Il faut grouper la reproduction et les vêlages. L'objectif est que la fin de la période des vêlages ne chevauche pas le début de la période de reproduction. C'est un des éléments les plus structurants pour gagner du temps. Il offre l'accès à la conduite en bandes qui permet de rationaliser le travail par concentration des activités : écornage, sevrage, création de lots homogènes pour l'alimentation... Sur le plan pratique, la réalisation d'un constat de gestation est indispensable pour anticiper la future conduite de la vache. Dans notre étude, le groupage des vêlages permet de gagner en moyenne 2 heures par vêlage par an.

Grouper les vêlages nécessite de bien définir la période de vêlages souhaitée. Trois grands points :

- La conduite : il faut se fixer un objectif de début et de fin de reproduction. Pour avoir le nombre de vêlages souhaité, il faut mettre plus de génisses à la reproduction pour se donner des marges de manœuvre. Les primipares seront séparées des multipares pour satisfaire des besoins de croissance. Enfin, il est indispensable de noter les événements (date et rang de vêlage, condition, date de 1^{ère} chaleur, de 1^{ère} saillie, ...).
- L'alimentation : les génisses doivent avoir un poids suffisant à la reproduction (de 2/3 à 3/4 du poids adulte selon l'âge). Les primipares nécessitent une unité fourragère (UF) de plus et la période de reproduction nécessite également une alimentation soutenue.
- La génétique : le choix des reproducteurs (taureaux et vaches) sur la base de critères génétiques fiables (AVel et IFNAIS) doit permettre de minimiser le nombre de vêlages difficiles. La rigueur imposée par les réformes de vaches se décalant implique, de faite, une sélection des lignées les plus fertiles.

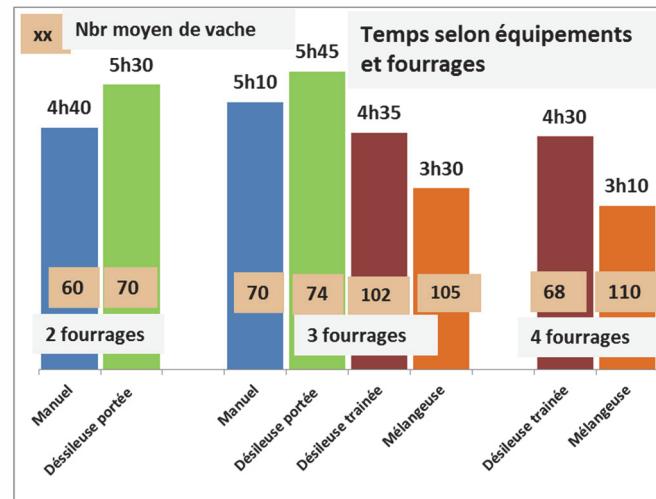
La surveillance du troupeau est plus difficile à quantifier. Les écarts sont conséquents, de 4h10 à 11h par vêlage et par an. Parmi les éléments qui peuvent justifier ces écarts, le pourcentage de vêlages sans aide ou la race ne permettent pas de mettre en évidence une réduction du temps de surveillance liée à la facilité de vêlage et aux soins des veaux.

ALIMENTATION ET DISTRIBUTION

Equipements de distribution : les différences de temps observées sont liées au cumul des types de fourrages, à la fréquence et au mode de distribution et à l'importance du cheptel.

Pour les troupeaux les plus importants, l'équipement le plus performant en temps est la mélangeuse avec souvent plus de fourrages. La mélangeuse ne permet pas toujours d'avoir des temps d'alimentation plus faibles, mais elle limite le nombre de passage à 1 par jour voire moins, sous réserve que son dimensionnement soit adapté. A l'opposé, la fourche crocodile peut être très performante pour distribuer du foin et de l'enrubannage en libre-service. La grande désileuse plus volumineuse limite les allers retours à plus forte raison si la distance est importante. Enfin la dérouleuse est parfois un équipement complémentaire à la désileuse.

Le tableau suivant a pour objectif de mettre



en avant des cohérences. Le point de départ est constitué par le niveau de besoins des animaux, il engendre des types d'aliments et donc des équipements. La taille du troupeau peut intervenir, permettant ainsi d'amortir des équipements plus conséquents.

Tableau 2 : Cohérence entre fourrages et équipement

Fourrage	Equipement	Adaptation	Coût et commentaires
Enrubannage	Manuel	Limité au foin et aux petits troupeaux	Pas d'investissement, pénibilité
	Libre-service	foin et enrubannage, attention au gaspillage	Investissement limité, prend de la surface
	Dérouleuse	foin et enrubannage	Investissement et fonctionnement limité, réduit la pénibilité
Foin	Petite désileuse	Petits troupeaux	Investissement et fonctionnement limités, faible distance stock auge
Foin limité	Godet désileur	Ensilage	Coût intermédiaire, faible distance stock -> auge
Ensilage herbe	Grande désileuse	Troupeaux moyens, distributeur de concentré et foin possible	Coût intermédiaire mais limité si paillage et distribution de foin
Ensilage mais	Mélangeuse	Grands troupeaux, dominante fourrages humides mélangés aux concentrés, connaissance des quantités	Investissement fonctionnement important, permet de diminuer la fréquence de distribution et le temps
Concentré	Distributeur de concentré	Limité au concentré, quantité importante à distribuer	Coût variable selon l'équipement, diminue la pénibilité

GESTION DE LA LITIERE

La pailleuse est largement généralisée. Par rapport au paillage manuel, elle permet un gain de temps, de pénibilité et de qualité du paillage.

La litière accumulée (3h05 par vêlage et par an) économise du temps par rapport au tracteur rabot (30 minutes) et au godet tracteur (40 minutes).

Pour les taurillons, il est possible de racler en dehors de l'aire de vie des animaux. Pour les femelles, cela est plus difficile à réaliser.

Tableau 3 : Gestion de la litière

Gestion déjection	Temps en heure	Souplesse d'intervention	Paille (quantité)	Fourrage humide (ensilage d'herbe)
Accumulé		Grande		Moins adapté
Raclé godet		Moyenne		Peu adapté
Raclé rabot		Faible		Adapté

Enfin sur le plan de la manipulation du fumier, il est intéressant de limiter le nombre de chargement. Ainsi, l'épandage directement lors du curage ou de la fumière correctement dimensionnée limite le temps passé.

Les équipements annexes comme les passages d'hommes, les couloirs d'alimentation larges, les couloirs de circulation pour les travailleurs et les animaux, la contention, le quai d'embarquement réduisent le temps passé et améliorent le confort de travail et la sécurité.

Cette synthèse est réalisée à partir de 96 exploitations situées dans les Pays de la Loire et en Deux-Sèvres. (Enquêtes réalisées par Les Chambres d'agricultures, Le Campus des Sicaudières, Ter'Elevage et Elevage Conseil Loire Anjou).

La main d'œuvre est constituée de 1 à 4 personnes par exploitation. Plus de la moitié des exploitations n'a qu'un travailleur. La **SAU** moyenne est de 102 ha (de 52 à 437 ha). Elle se répartie en moyenne en 33 ha de grandes cultures, 15 ha de maïs ensilage et 87 ha d'herbe. Les **races** présentes dans l'étude sont représentatives du bassin de production.

Deux systèmes dominent : 58 naisseur-engraisseurs, 28 naisseurs avec finition des femelles. Ils ont en moyenne 87 vêlages (de 52 à 185 vêlages). Pour **l'étalement des vêlages**, 12 exploitations ont des vêlages groupés (3 mois maximum), 63 exploitations ont des vêlages sur plus de 6 mois.

Document édité par l'Institut de l'Elevage - 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
 Juin 2017 – Référence Idele : 0017 502 030 – ISBN : 978-2-36343-865-2 - Réalisation : Corinne Maigret
 Crédit photos : Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Emmanuel Bechet – Gaël Benoiteau – Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique – Tél : 02 53 46 63 17
 Bertrand Galisson – Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire – Tél : 02 49 18 78 76
 Romain Guibert – Chambre d'agriculture de la Mayenne – Tél : 02 43 67 37 37
 Gwendoline Elluin – Chambre d'agriculture de la Sarthe – Tél : 02 43 29 24 32
 Pascal Bisson – Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres – Tél : 05 49 77 15 15
 Jacques-Martial Bouet et Sophie Valance – Chambre d'agriculture de la Vendée – Tél : 02 51 36 82 72/84 45
 Baptiste Buczinski – Institut de l'Elevage – Tél : 02 22 74 03 80

Pour en savoir plus :

[RMT travail en élevage](#) - [Travibov](#) - [Le temps de travail dans les ateliers de taurillons](#) - [Bilan d'une enquête auprès de 18 élevages](#) - [Fiches bâtiment](#)

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Confédération
Nationale de l'Elevage
CNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL, DE LA FORÊT
ET DE LA CHASSE
avec le soutien financier
du ministère de l'Économie
et du Développement
économique



ELEVAGE CONSEIL
LOIRE ANJOU



Ter'Elevage



CAMPUS
des
SICAUDIÈRES



RÉSEAUX D'ELEVAGE